

Plan d'action
régional

Auvergne- Rhône-Alpes

○ 2021



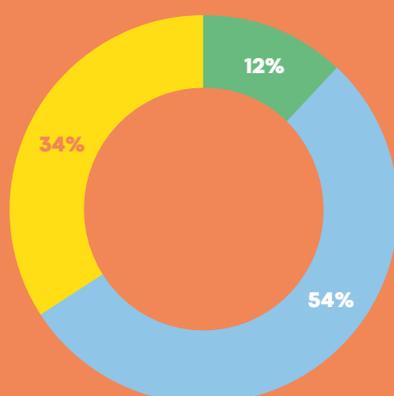
Emploi, économie et formation dans notre région en 2020

L'Opco EP, c'est 59 000 entreprises adhérentes et 223 550 salariés couverts.

Tout au long de l'année 2020, les conseillers de l'Opco EP en Auvergne-Rhône-Alpes ont accompagné les entreprises, y compris à distance, pendant les périodes de confinement, grâce à plus de 6 900 diagnostics et 9 600 visites en présentiel ou « visio ».

État des lieux des entreprises

- Entreprises dont l'activité s'est arrêtée
- Entreprises dont l'activité est perturbée
- Entreprises dont l'activité s'est intensifiée ou n'a pas changé



Enquêtes REFLEx avant le deuxième confinement.

État des lieux de l'emploi

7 332

postes à pourvoir

1 797

TPE-PME en recrutement

55%

ont des difficultés de recrutement

L'activité de l'Opco en 2020

(données à titre provisoire en attendant l'arrêté des comptes)

673 000 €

pour les actions au titre du FNE formation

366 000 €

pour les prestations de conseil ressources humaines (PCRH)

1 900 000 €

pour les actions de préparation opérationnelle à l'emploi (POEC)

24 000 000 €

au titre du plan de développement des compétences (PDC)

La dynamique de l'alternance

820

rencontres de CFA

11 467

contrats d'apprentissage

1 720

contrats de professionnalisation

2 869

apprentis « sans contrat » gérés

Synthèse 2020

Les succès

Maintien de la relation de proximité :
- accompagnement entreprises (FNE, FSE, PCRH, PAC) ;
- accompagnement CFA (réglements, digitalisation) ;
- politique d'emploi dynamique (POE, alternance).

Les obstacles

Principaux obstacles pour les entreprises :
- recours à la FOAD ;
- adaptation à une relation à distance avec l'Opco EP ;
- construction d'une stratégie dans un contexte incertain.

4 ambitions clés pour notre région en 2021

Une position stratégique de l'Opco EP en région Auvergne-Rhône-Alpes pour dynamiser l'emploi et permettre le rebond des entreprises.

Les orientations stratégiques de l'Opco EP

Mettre en œuvre

une structure et une organisation territoriales garantes du double impératif de proximité et de dynamisme du développement des missions de l'Opco EP et de ses orientations stratégiques.

Garantir

à tous les potentiels bénéficiaires un accès plus large à la formation professionnelle et à l'alternance.

Accompagner

les branches professionnelles, les entreprises et les individus dans l'anticipation des mutations de l'emploi, des qualifications et des compétences.

Appuyer

les entreprises dans leur effort d'investissement dans la formation, dans les compétences et les qualifications pour et par l'emploi.

Les lignes directrices en Auvergne-Rhône-Alpes

1

Accompagner les branches professionnelles dans leur politique emploi-formation

1. Déployer les politiques emploi-formation des branches sur les territoires
2. Appréhender les besoins des branches via les acteurs locaux et remonter les informations au niveau national
3. Favoriser les échanges entre branches professionnelles de l'Opco EP
4. Promouvoir les métiers avec le recours de professionnels

2

Développer la compétitivité des entreprises sur les territoires

1. Favoriser le départ en formation des salariés pour développer leurs compétences
2. Développer l'emploi par le recours à l'alternance
3. Fédérer les entreprises autour d'opérations collectives territoriales
4. Accompagner les mutations : environnementale, sociétale et technologique
5. Développer les démarches d'innovation

3

Développer la formation continue et l'alternance en partenariat avec les CFA et les OF

1. Promouvoir une gestion 100 % dématérialisée
2. Engager une politique de développement de l'alternance
3. Sécuriser l'insertion professionnelle des alternants
4. Favoriser l'insertion des publics prioritaires

4

Développer des partenariats au service d'une meilleure efficacité collective

1. Mobiliser des partenariats financiers afin de développer l'emploi et la formation pour les branches et les entreprises
2. Traduire de manière opérationnelle les politiques publiques dans le cadre de partenariats institutionnels
3. Recourir à des partenariats techniques pour répondre aux besoins des entreprises

Les leviers d'action

7 700

entreprises visitées

9 600

enquêtes REFLEx

200

CFA rencontrés

NOTRE PLAN D'ACTION POUR 2021

01

ENTREPRISES

- 1 Organiser des opérations collectives de formation répondant aux problématiques des TPME.
- 2 Mettre en place des parcours d'accès à l'emploi pour faire face aux difficultés de recrutement des entreprises : transitions collectives, POE, soutien renforcé des demandeurs d'emploi.
- 3 Proposer des actions expérimentales et innovantes : capital immatériel, coûts cachés...
- 4 Mettre en œuvre des programmes intégrés territoriaux.

Quels objectifs pour notre plan d'action ?

161 M€

mobilisés

39 M€

pour le plan de développement des compétences (PDC)

7 700

entreprises visitées

NOTRE PLAN D'ACTION POUR 2021

02

BRANCHES

1

Rencontrer les acteurs des branches afin d'appréhender la situation économique des entreprises, comprendre leurs enjeux et préciser leurs attentes.

2

Remonter aux instances paritaires nationales les informations recueillies.

3

Mettre en œuvre le plan d'action régional au bénéfice des branches.

4

Organiser un événement régional interbranches autour d'une thématique commune.



115 M€

pour l'alternance

11 760

contrats en alternance

6

projets spécifiques
de branches

Ce plan d'action régional s'appuie sur les orientations stratégiques nationales de l'Opco EP en concertation avec la CPR.

03

CFA/OF*

- 1 Assurer une relation individualisée via un conseiller dédié.
- 2 Déployer la démarche collective CFAbrik' afin d'accompagner les CFA dans leur stratégie de développement de l'alternance.
- 3 Organiser des formations collectives prenant en compte les spécificités des TPME.
- 4 Promouvoir les métiers dans le cadre d'opérations conjointes.

* Centres de formation des apprentis/organismes de formation.

2,7 M€

pour les actions
de préparation opérationnelle
à l'emploi (POE)

Ce plan d'action régional s'appuie sur les orientations stratégiques nationales de l'Opco EP en concertation avec la CPR.

04

PARTENARIATS ENVISAGÉS

ADEME

AGEFIPH

APEC

ARDIR

Cap emploi

Chambres consulaires
(CRMA, CCIR)

Collectivités
territoriales

CPRIA, CPRPL, CPRI

Éducation nationale

État

FFP Auvergne-Rhône-
Alpes

Maisons de l'emploi

Missions locales

OPCO

Pôle emploi

Région Auvergne-
Rhône-Alpes

Transitions Pro

Union européenne

Via compétences
(CARIF OREF)

...

FOCUS

SORTIR DU MONDE JUDICIAIRE POUR UNE INSERTION EN MILIEU ORDINAIRE

Favoriser l'insertion de jeunes placés sous protection judiciaire de la jeunesse et d'adultes relevant du service pénitentiaire d'insertion et de probation.

Objectif : former 30 personnes via une POE renforcée et un contrat d'alternance, notamment dans la branche de la pâtisserie.

Partenariats : ministère de la Justice, GE interprofessionnel stéphanois.



L'OpcO EP, l'allié de tous en région Auvergne-Rhône-Alpes

Une Commission paritaire régionale (CPR)
représentant les 7 organisations :
CPME, U2P, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO

Présidence de la CPR :
Vincent GIRMA et Bruno MANDARA

Un délégué régional OpcO EP :
Laurent FLOQUET

Une équipe dédiée à travers
une délégation régionale et des conseillers
dans chaque département.



www.opcoep.fr

OpcO des Entreprises de Proximité
en Auvergne-Rhône-Alpes
50 rue Saint Jean de Dieu - BP 7077
69348 LYON Cedex 07
Tél. : 04 72 71 55 30

 **PCO EP**
Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité